

Communiqué de presse

Strasbourg, le 27 octobre 2016 – 18h00

Biosynex renouvelle son éligibilité au PEA-PME

Biosynex confirme respecter de nouveau les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par le décret d'application en date du 4 mars 2014 (décret n°2014-283).

Y sont éligibles les sociétés de moins de 5 000 salariés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1,5 milliard d'euros ou le total de bilan à 2 milliards.

Les actions Biosynex peuvent en conséquence être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui pour rappel bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.

Prochain rendez-vous : Résultats semestriels 2016 : jeudi 27 octobre 2016 avant Bourse

A propos de BIOSYNEX Group

Créée en 2005 et fusionnée avec la société PRODIAG en juin 2015, Biosynex conçoit, fabrique et distribue des Tests de diagnostic rapide en France et à l'international. Le Groupe qui a réalisé un chiffre d'affaires de 20,3 M€ en 2015, est le leader des TDR en France. Les TDR permettent une meilleure prise en charge médicale des patients grâce à la rapidité de leur résultat et à leur simplicité d'utilisation.

Biosynex est une société cotée sur Alternext – Paris - ISIN : FR0011005933 Mnémonique : ALBIO

CONTACTS



Larry Abensur
Président directeur-général
abensur@biosynex.com



Julia Bridger
Listing Sponsor
+ 33 1 44 70 20 84
jbridger@elcorp.com



Gilles Broquelet
Communication financière
+ 33 1 80 81 50 00
gbroquelet@capvalue.fr